

**QUIMPER BRETAGNE
OCCIDENTALE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 18 mars 2021
Rapporteur :
Monsieur David LE GOFF**

N° 34

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,
à compter du : 25/03/2021
- la transmission au contrôle de légalité le : 24/03/2021
(accusé de réception du 24/03/2021)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Attribution d'une subvention à l'association Gwennili - Mission Jeunesse

Dans le cadre de sa compétence jeunesse, Quimper Bretagne Occidentale soutient l'action d'associations œuvrant en direction de la jeunesse et de l'insertion. La présente délibération porte sur l'attribution d'une subvention à l'association Gwennili, au titre de l'année 2021.

Quimper Bretagne Occidentale exerce une action en direction de la jeunesse en continuité d'une compétence exercée par Quimper Communauté, et soutient spécifiquement les partenaires de l'insertion socio-professionnelle des jeunes et en particulier l'association Gwennili.

Gwennili est une association existant depuis 1998, basée à Quimper et rayonnant sur le sud Finistère, dont l'action vise à promouvoir rencontres et mobilité des jeunes à l'échelle européenne, en lien avec les institutions locales (Lycées, MPT, Mission Locale...) avec une attention particulière envers les jeunes les plus éloignés de la mobilité, en parcours de formation ou d'insertion professionnelle.

En ce qui concerne le territoire de Quimper Bretagne Occidentale, les échanges de jeunes en formation professionnelle et en insertion seront proposés ainsi que les stages professionnels en Europe qui devraient concerner 20 jeunes. Les formations à l'animation interculturelle seront déclinées en 4 sessions et de nouvelles actions à l'échelle locale seront développées : formations à destination des enseignants, formations Service Civique et des rencontres européennes par le biais des outils numériques. Au titre du service volontaire européen, 10 jeunes sont accueillis pour autant de départs à l'étranger.

Gwennili compte quatre salariés et dispose d'un budget de 330 000 €, financé dans les mêmes proportions par l'office franco-allemand de la jeunesse (OFAJ), les contributions des participants aux échanges, et des subventions diverses de fonctionnement.

Après avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'autoriser madame la présidente à verser à l'association Gwennili, une subvention de 8 000 €, au titre de l'année 2021 (ligne budgétaire 422-6574-710).